

Achat groupé d'énergie

Faites-vous connaître ! Plus il y aura de participants, plus les conditions de négociation avec les fournisseurs seront meilleures.

En 2023, la Ville de La Madeleine a lancé une procédure d'achat groupé d'énergies afin d'**aider les habitants, petites entreprises et agents municipaux à réduire leurs factures d'énergies**.

Cette démarche a été interrompue, le prestataire retenu par la Ville ayant avéré que le bouclier tarifaire gouvernemental était alors le plus protecteur pour les consommateurs.

Suite aux dernières évolutions des cours de l'énergie et aux récentes hausses tarifaires, le recours à un dispositif d'achat groupé retrouve un plein intérêt.

La Ville a donc décidé de relancer une démarche d'achat groupé en électricité et en gaz, en partenariat avec [Wikipower](#), entreprise spécialisée dans le courtage en énergies.

Les meilleures offres qui seront proposées distingueront les critères tarifaires et environnementaux (énergie verte, biogaz). Grâce à cette initiative déclenchée par la Ville, les habitants devraient pouvoir réaliser des **économies moyennes de 150 € par an et par ménage**.

Une plateforme de recensement est mise en ligne jusqu'au 31 mai 2024 pour recenser le plus grand nombre de personnes intéressées.

Réunion d'informations et permanences individuelles

Réunion d'information salle Malraux, rue Guynemer :

- Jeudi 11 avril à 18h
- Mardi 16 avril à 18h

Permanences individuelles sur rendez-vous à la Mairie, rue du Général de Gaulle :

- Vendredi 12 avril de 8h30 à 12h
- Mardi 16 avril de 13h30 à 17h
- Mercredi 17 avril de 8h30 à 12h

Informations et inscriptions : 03 71 42 02 88 | [info@lamadeleine-energie \[dot\] fr](mailto:info@lamadeleine-energie.fr)

rgba(255,255,255,1)

Publié le 29 février 2024